



Retrouvez tous nos communiqués sur



[www.ordre.pharmacien.fr](http://www.ordre.pharmacien.fr)

Suivez nos actualités



@Ordre\_Pharma



Ordre national pharmaciens

Paris, le 3 décembre 2018

## Le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens dévoile trois rapports sur : - la prévention - les nouvelles technologies - la pharmacie clinique

---

Avec pour objectif de placer le pharmacien au cœur de la transformation du système de santé français amorcée en 2018, Carine Wolf-Thal, Présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP) a mis en place, dès le début de son mandat, des groupes de réflexion autour de trois thématiques : la prévention, les nouvelles technologies et la pharmacie clinique. En lien direct avec la Stratégie nationale de Santé, cette démarche se donne pour objectif d'adapter les métiers de la pharmacie aux évolutions sociétales et aux nouveaux besoins des patients.

Ces groupes de travail ont donné lieu à trois rapports assortis de propositions : un Livre Vert sur les nouvelles technologies en santé, un rapport intitulé « Développer la prévention en France » et un cahier thématique sur la Pharmacie clinique. Ces documents ont été présentés lors de la journée de l'Ordre national des pharmaciens qui s'est tenue le 26 novembre dernier. Ils sont consultables en ligne sur le site Internet de l'[Ordre](http://www.ordre.pharmacien.fr), tout comme les synthèses reprenant les propositions des trois groupes de travail.

### Relever le défi de la transformation numérique au bénéfice des patients

Le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens dévoile son Livre Vert « *Pharmacie connectée et télépharmacie : c'est déjà demain* ». L'objectif est d'ouvrir le débat sur les nombreux impacts du numérique dans les métiers de la pharmacie. Six mois de travaux réunissant pharmaciens élus de l'Ordre, collaborateurs et experts externes ont permis de réaliser ce Livre Vert, point de départ d'une vague de transformation collective au bénéfice des patients, l'ensemble des acteurs étant appelé à se mobiliser.

## CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

[aberthomieu@ordre.pharmacien.fr](mailto:aberthomieu@ordre.pharmacien.fr)

Tél : 01 56 21 35 90

PRPA

Danielle Maloubier [danielle.maloubier@prpa.fr](mailto:danielle.maloubier@prpa.fr)

Sophie Matos [sophie.matos@prpa.fr](mailto:sophie.matos@prpa.fr)

Tél : 01 77 35 60 98



Ces propositions s'inscrivent pleinement dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de santé 2022 et reprennent, en les mettant en perspective pour les pharmaciens, les grands objectifs du volet numérique de la stratégie de transformation du système de santé.

Pour répondre aux nombreuses mutations en cours, le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens propose douze recommandations et douze initiatives concrètes qui s'organisent autour de trois axes majeurs et complémentaires :

**Lancer de nouveaux services aux patients** : le Livre vert lance le débat sur le couplage de puissance du numérique et de la couverture du réseau officinal pour développer des services de santé innovants facilement accessibles à toute la population : téléconsultation et télésurveillance médicale, utilisation d'objets connectés et d'applications mobiles pour améliorer l'adhésion au traitement, gestion des ordonnances facilitée, prise de rendez-vous en ligne pour un suivi personnalisé. Certains de ces services pourront aussi être proposés par les pharmaciens de PUI et par les pharmaciens biologistes. Dans cet environnement foisonnant, l'Ordre annonce le lancement d'un Observatoire de la transformation numérique de la pharmacie qui rendra compte annuellement des principales avancées.

**Renforcer la coordination des soins** : les pharmaciens ont montré l'exemple avec le DP qui génère 450 millions de partages d'informations par an entre professionnels mais aussi à travers les services de sécurité de la chaîne du médicament sur les rappels de lots et ruptures d'approvisionnement. Le livre vert appelle de ses vœux le franchissement d'une nouvelle étape, avec l'élargissement du DP aux nouvelles missions des pharmaciens et son ouverture aux pharmaciens biologistes, un plan d'action pour privilégier les projets d'envergure nationale et interconnecter DP, DMP, prescription électronique et messagerie sécurisée de santé ainsi qu'une poursuite de la mobilisation pour aller encore plus loin dans la sécurité de la chaîne du médicament, à travers le blocage à la dispensation de tous les médicaments issus de lots rappelés. C'est de la mobilisation de tous les acteurs sur ces sujets que pourra naître une coordination des soins plus efficiente.

**Maîtriser les données et les algorithmes** : l'accent a été placé sur des points jugés fondamentaux pour un pacte de confiance avec le grand public : l'identité numérique en santé, la portabilité des données, l'application du RGPD et la mise en œuvre d'une plateforme nationale d'audit des algorithmes utilisés dans le monde de la santé. Là aussi, le Livre vert donne des pistes concrètes afin que chaque acteur puisse à son niveau contribuer à une santé numérique humaniste : le numérique est là pour émanciper les usagers et leur offrir de nouveaux services personnalisés, et non pour faire de la santé prédictive et remplacer les professionnels de santé par des machines.

« L'objectif de ce Livre Vert est d'ouvrir les discussions entre tous les acteurs du système de santé pour adapter la profession à un monde qui change. » déclare Carine Wolf-Thal, présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

## CONTACTS PRESSE

**Conseil national de l'Ordre des pharmaciens**

**Anne-Laure Berthomieu**

[aberthomieu@ordre.pharmacien.fr](mailto:aberthomieu@ordre.pharmacien.fr)

Tél : 01 56 21 35 90

**PRPA**

**Danielle Maloubier** [danielle.maloubier@prpa.fr](mailto:danielle.maloubier@prpa.fr)

**Sophie Matos** [sophie.matos@prpa.fr](mailto:sophie.matos@prpa.fr)

Tél : 01 77 35 60 98



## Renforcer le rôle des pharmaciens en prévention : 15 propositions concrètes

Les professionnels de santé de premier recours sont des acteurs essentiels pour suivre et accompagner les patients, mais également encourager l'adoption de comportements favorables à la santé et orienter dans le système de soins. A ce titre, les pharmaciens ont un rôle important en matière de prévention.

Au contact quotidien du public, patient ou non, les pharmaciens ont un potentiel d'actions dans la prévention primaire, le dépistage ou l'éducation des patients. Leurs possibilités d'intervention sont multiples : information et sensibilisation de la population, relais des campagnes de santé publique, actes de prévention individuelle (aide à l'arrêt du tabac, vaccination, bilan de médication, etc.), repérage et orientation des patients dans le parcours de soins. A la lumière de ces constats, le rapport « Développer la prévention en France » émet 15 propositions pour renforcer le rôle des pharmaciens dans ce domaine. Il liste des actions concrètes visant à intensifier leur contribution dans ces différents secteurs de la prévention, au bénéfice de la santé des concitoyens.

Pour plus d'efficacité, l'implication des pharmaciens nécessite d'être portée par des textes législatifs, réglementaires ou conventionnels : acte vaccinal, dépistage par TROD, entretien d'aide à l'arrêt du tabac par exemple. Ces actions de prévention doivent s'inscrire dans le cadre de coopérations interprofessionnelles, répondre à des critères de qualité et être tracées et valorisées. Il semble donc primordial de :

- Renforcer la formation des pharmaciens pour les aider à développer une posture éducative et mener des entretiens motivationnels promouvant des changements de comportement.
- Accompagner les modifications organisationnelles et de pratiques, induites par le développement de la prévention.
- Organiser la traçabilité des actes de prévention réalisés par les pharmaciens et développer l'interprofessionnalité.
- Garantir une prise en charge et un service de qualité sur l'ensemble du territoire en définissant des indicateurs / un référentiel de qualité pour ces nouvelles activités en lien avec la prévention.
- Valoriser ces interventions en les rémunérant à leur juste valeur.

« Ce rapport illustre la richesse et la diversité des initiatives de terrain de nos confrères et le large périmètre d'action possible des pharmaciens en matière de prévention. Nous sommes prêts à les accompagner dans cette mission et mettre à leur disposition, notamment par l'intermédiaire du Cespharm\*, les outils nécessaires. Nous devons nous mobiliser aux côtés des différents acteurs du domaine pour proposer à nos concitoyens de véritables parcours coordonnés de prévention », déclare Carine Wolf-Thal.

\* Le [Cespharm](#) (Comité d'éducation sanitaire et sociale de la pharmacie française) est une commission interne à l'Ordre, ayant pour mission d'aider les pharmaciens à s'impliquer dans la Prévention, l'éducation pour la santé et l'éducation thérapeutique des patients.

## CONTACTS PRESSE

**Conseil national de l'Ordre des pharmaciens**

**Anne-Laure Berthomieu**

[aberthomieu@ordre.pharmacien.fr](mailto:aberthomieu@ordre.pharmacien.fr)

Tél : 01 56 21 35 90

**PRPA**

**Danielle Maloubier** [danielle.maloubier@prpa.fr](mailto:danielle.maloubier@prpa.fr)

**Sophie Matos** [sophie.matos@prpa.fr](mailto:sophie.matos@prpa.fr)

Tél : 01 77 35 60 98



## Développer la pharmacie clinique en France : 9 propositions pour une approche encore plus globale et personnalisée du patient

La pharmacie clinique est une discipline pharmaceutique à part entière, mais aussi un mode d'exercice particulier de la pharmacie qui recentre l'exercice professionnel autour du patient et non exclusivement du produit. L'Ordre considère que l'exercice de la pharmacie clinique constitue un atout fondamental pour la profession de pharmacien.

Que ce soit à l'officine ou à l'hôpital, l'environnement clinique du patient est la principale source d'information pour le professionnel de santé. Ainsi, les pharmaciens hospitaliers ont développé des activités de pharmacie clinique en particulier dans le cadre de l'optimisation de la prise en charge médicamenteuse et de l'acte pharmaceutique de dispensation des produits de santé. À l'officine, les activités de pharmacie clinique formalisées se multiplient comme, à titre d'exemples, l'analyse de l'ordonnance, les entretiens pharmaceutiques, les bilans partagés de médication, le développement de la prévention, mais nécessitent encore d'être encouragées.

Dans un contexte de difficultés d'accès aux soins, l'attente vis-à-vis des pharmaciens ne peut que croître. Les coopérations interprofessionnelles vont en effet devenir indispensables pour pouvoir assurer de façon optimale la prise en charge sur tout le territoire d'une population vieillissante, au regard de l'évolution de la démographie médicale. Dans ce contexte, le déploiement de la pharmacie clinique, à l'hôpital comme en ville, augmenterait la sécurisation, la pertinence et l'efficacité des soins dans le cadre de ces coopérations. Les autres métiers de la pharmacie sont également concernés, puisqu'ils contribuent à l'organisation des soins centrés sur le patient, plus spécifiquement les pharmaciens biologistes.

Pour accompagner les évolutions de la discipline et privilégier une approche encore plus globale et personnalisée du patient, l'Ordre, en collaboration avec les sociétés savantes, dont la Société Française de Pharmacie Clinique, se mobilisent pour porter des propositions concrètes et fédératrices auprès des pharmaciens, des patients, des autres professionnels de santé et des pouvoirs publics. Un rapport contenant 9 propositions a été rédigé pour participer au développement de la pharmacie clinique et constituer un levier afin de répondre aux attentes des pouvoirs publics annoncées le 18 septembre 2018, dans le cadre de la réforme qui vise à transformer le système de santé.

*« Dans un environnement sanitaire en pleine mutation, le déploiement de la pharmacie clinique apporte de la sécurité au patient. Elle valorise le métier de pharmacien et devrait renforcer sa place dans le parcours de soins. Véritable expert du médicament, le pharmacien apporte une compétence complémentaire à celle des autres professionnels de santé qui bénéficiera pleinement aux patients »,* confirme Carine Wolf-Thal.

### CONTACTS PRESSE

**Conseil national de l'Ordre des pharmaciens**

**Anne-Laure Berthomieu**

[aberthomieu@ordre.pharmacien.fr](mailto:aberthomieu@ordre.pharmacien.fr)

Tél : 01 56 21 35 90

**PRPA**

**Danielle Maloubier** [danielle.maloubier@prpa.fr](mailto:danielle.maloubier@prpa.fr)

**Sophie Matos** [sophie.matos@prpa.fr](mailto:sophie.matos@prpa.fr)

Tél : 01 77 35 60 98